



École du Clos-au-Duc.

Fermeture de classe : la mobilisation continue

Ils étaient présents le 1^{er} février dernier, devant l'inspection académique, comme les représentants de nombreuses écoles menacées de fermeture de classe. Les parents d'élèves de l'école du Clos-au-Duc maintiennent la pression, avec la confirmation, vendredi 3 février, de la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine.

Audience

Une nouvelle fermeture pour l'établissement, qui a déjà perdu une classe à la rentrée 2020. « **Très inquiets par cette annonce** », les représentants de parents d'élèves ont sollicité un rendez-vous auprès de l'inspecteur d'académie qu'ils ont rencontré jeudi 9 février. Ce dernier leur a confirmé cette décision prise par la directrice académique, Françoise Moncada.

« **La raison invoquée est la démographie scolaire en chute. Pour ce qui concerne l'école du Clos-au-Duc, en fermant une classe, les effectifs seraient en moyenne de 24,54 élèves par classe ce qui, pour l'Académie, reste acceptable ! En tant que représentant.es de parents d'élèves, nous avons rappelé que les effectifs dans cette école sont constants. Par ailleurs, nous avons rappelé que notre école accueille des élèves en situation de handicap ainsi que le nombre important de demandes d'aide auprès du RASED. Fermer une classe, c'est rendre plus difficiles les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des enseignant.es** », avancent les représentants de parents d'élèves.

Rendez-vous à la rentrée

La carte scolaire peut encore évoluer. Les parents d'élèves du Clos-au-Duc se disent donc déterminés à s'opposer à la fermeture de classe annoncée « **et maintiendront la mobilisation le jour de la rentrée des vacances d'hiver** ».



Les parents d'élèves restent mobilisés. DR